



Newsletter



Mars 2023

La newsletter du dispositif ETE c'est : de l'information sur l'**Efficacité et la Transition Énergétique en santé**, de l'actualité réglementaire, des invitations aux événements organisés par la mission ETE, une veille technique, et des retours d'expérience des établissements de santé en Pays de la Loire sur les projets mise en oeuvre dans le cadre dispositif. Retrouvez toute l'offre de services ETE [ICI](#).

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

LES DISPOSITIFS D'AIDE DE L'ÉTAT



Attention plus que quelques jours pour bénéficier du bouclier tarifaire pour les établissements éligibles !

Pour bénéficier des aides de l'état, il ne vous reste que quelques jours pour déclarer votre situation.

Pour savoir si vous êtes éligibles au bouclier tarifaire, le GHT44 a réalisé un petit logigramme qui peut vous aider [CLIQUER ICI](#)

Pour en savoir plus

ACTUALITE ENERGIE EN SANTE



Un nouveau CME pour accompagner les établissements de la Sarthe !

Bienvenue à Laurent Faverais qui rejoint l'équipe ETE pour accompagner les établissements de la Sarthe ! Nous sommes ravis de l'accueillir dans l'aventure de la transition énergétique des établissements de santé en Pays de la Loire ✂ Son expérience et son expertise sur le sujet sont une belle opportunité pour les établissements et pour le dispositif ETE.

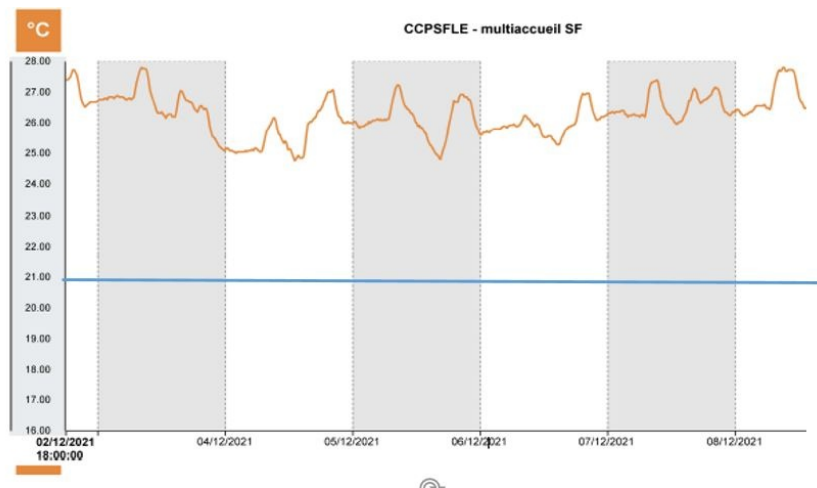
[Contact](#)



ILS AGISSENT ! Le CH de Fontenay-le-Comte a réduit de 20% sa consommation de chauffage sans investissement ...

Une équipe motivée et un CME qui apporte les solutions sur un plateau, voilà comment le CH de Fontenay-le-Comte a réduit de 20% les consommations d'énergie du site Rabelais. L'équipe maintenance bien consciente que ses consignes de chauffage n'étaient probablement pas bien optimisées, a été confortée lors de la campagne de mesures de température réalisée par le conseiller Energie de Vendée. Certaines pièces étaient chauffées à 28°C et aucun réduit la nuit ou en inoccupation. Reda HAJJAR, CME85 a proposé un plan d'actions sans investissement avec des gains importants à la clef ! Découvrez l'ensemble de ce retour d'expérience dans la fiche ci-dessous.

[Fiche Retour d'expérience](#)



Réaliser une campagne de mesure de température pour optimiser vos consommations de chauffage, c'est facile !

L'intérêt de positionner des sondes de températures pendant plusieurs jours dans certaines pièces stratégiques de votre établissement (en fonction du zoning* des réseaux secondaires de chauffage) permet de :

- Vérifier que les paramètres « théoriques » du régulateur correspondent bien aux données « réelles ».
- Vérifier que « l'usage » correspond aux « besoins » (on ne chauffe pas des bureaux le soir & weekend).
- Révérer et donc valider que les nouveaux réglages correspondent bien aux attentes.

Si incohérence, il sera nécessaire d'optimiser les réglages des réseaux considérés ! Dans ce cas là faites appel à votre CME ou prestataire maintenance.

Fiche Boite à outils



Retour sur le groupe de travail "Sensibilisation des salariés aux éco-gestes" qui a eu lieu vendredi 10 Mars à Angers

Nous étions une quinzaine vendredi dernier pour travailler sur les éco-gestes d'économies d'énergie dans les établissements de santé. Une matinée très enrichissante pour créer des supports de communication qui auront, nous le souhaitons, un vrai impact sur le passage à l'action des usagers et un impact pertinent sur les consommations d'énergie.

Un cas concret a fait débat : faut-il inciter l'utilisateur à éteindre le chauffage lorsqu'il ouvre une fenêtre pour aérer ou faut-il inciter l'utilisateur à respecter une certaine durée d'aération plus courte que ce qu'il est constaté dans de nombreux établissements (fenêtre qui restent un long moment ouverte avec le chauffage en fonctionnement).

D'ailleurs nous n'avons pas su nous mettre d'accord sur une durée "officielle" d'aération des chambres notamment dans les EHPAD, si certains d'entre vous ont la réponse, nous sommes preneurs !

Nous avons pu aisément constater que chaque cas ou presque est particulier et que chaque geste compte. Le plus difficile reste le passage à l'action. Le cabinet qui nous accompagne va tenter de trouver l'approche la plus juste.



Participez à l'étude comparative des logiciels de suivi et pilotage des consommations et des dépenses énergétiques de la FNCCR

Pour la troisième année consécutive, la FNCCR, dans le cadre du programme ACTEE dont l'objectif est d'accélérer la rénovation du patrimoine public, organise une étude comparative des logiciels de suivi et pilotage des consommations et des dépenses énergétiques du patrimoine public territorial.

La première étape a mis en évidence 15 éditeurs que nous avons interviewés avec attention et nous a permis de mettre en évidence environ 60 questions autour de 10 thèmes majeurs.

Temps de réponse : environ 15 minutes

[SONDAGE 1 - Je possède déjà un logiciel de suivi énergétique](#)

[SONDAGE 2 - Je ne possède pas encore de logiciel de suivi énergétique, j'exprime mes besoins](#)

[Plus d'informations](#)



Découvrez l'offre Développement durable de la MAPES

Vous cherchez à intégrer le développement durable au sein de votre structure sanitaire et/ou médico-sociale ?

Cette base documentaire a été élaborée par l'équipe de la MAPES selon la méthodologie suivante :

- Identification et recensement de la littérature portant sur le

développement durable en santé : rapports, articles scientifiques, sites internet d'autorités gouvernementales, etc

- Lecture et synthèse écrite de la littérature
- Validation du contenu en interne
- Publication sur le site internet

Ainsi, le contenu de cette base documentaire s'appuie sur des données scientifiques et/ou validées par des autorités compétentes. Par ailleurs, elle se veut la plus complète possible tout en ne prétendant pas l'exhaustivité. N'hésitez pas à nous faire des remarques sur son contenu à edd@mapes-pdl.fr.

Elle sera prochainement complétée de nouvelles rubriques sur les thématiques portées par la MAPES :

- Stratégie et gouvernance RSE
- Bâtiment durable
- Adaptation face aux risques environnementaux

Cette base documentaire est alimentée au fur et à mesure et s'étendra progressivement aux autres thématiques du DD (restauration, mobilité, déchets, ...).

Pour en savoir plus



Cout de l'inaction écologique et les solutions pour agir

Ce document est le fruit d'une étude bibliographique, de terrain et prospective des consommations énergétiques au sein des établissements sanitaires et médicaux sociaux. Il s'adresse aux établissements souhaitant s'inscrire dans la transition énergétique, il donne des repères sur les dépenses énergétiques présentes et à venir, la réglementation et les moyens à mobiliser.

Cette étude a notamment permis de développer l'outil « [In'Action : Coût de l'inaction et solutions pour agir](#) ». Il s'agit d'un tableur simple pour se projeter dans l'avenir et simuler plusieurs situations possibles : de l'inaction à des actions ambitieuses. Cet outil permet également de se projeter sur la mise en conformité du dispositif Éco Énergie Tertiaire.

L'outil In'Action a été testé au sein de quatre établissements de santé, qui ont pu apporter leurs retours d'expériences.

Pour en savoir plus

- SUIVI ENERGETIQUE V.20 : [nouvelle version à télécharger](#)
- PLAN D'ACTIONS ENERGIE V.2 : [nouvelle version à télécharger](#)
- FICHE "Optimiser mon contrat d'exploitation" - [à télécharger](#)
- FICHE "Acheter son énergie dans un contexte tendu et volatil" - [à télécharger](#)
- **NEW** FICHE "Décret BACS et bonification CEE, passez à la GTB" - [à télécharger](#)

Découvrez toutes les fiches Boîtes à outils [ICI](#)

AGENDA

Jeudi 6 Avril de 11h15 à 12h15 - Webinaire

"GTB : Comment optimiser le fonctionnement de vos équipements ? Entre 10% et 30% d'économie d'énergie à la clé !"

[Inscription ICI](#)

Programme 2023 à venir et les replays en cliquant [ICI](#)

Le dispositif ETE en BREF ...

En mai 2021, l'**ARS Pays de la Loire et la FNCCR** ont signé une convention pilote PENSEE, ayant pour objectif de rénover des bâtiments sanitaires et médicaux-sociaux (public, privé non lucratif & privé lucratif) en mobilisant les acteurs du territoire.

La MAPES assure la Coordination Régionale d'Efficacité et Transition Énergétique en santé. Un binôme d'acteurs territoriaux (Centre Hospitaliers & Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie) complète ce dispositif sur chaque département avec des postes de Conseillers en Maîtrise de l'Énergie (CME).



CANDIDATER AU DISPOSITIF ETE

Pour plus d'information contactez :
ete@mapes-pdl.fr



Copyright © 2021 Mapes. Tous droits réservés.
Pour nous contacter, [cliquez-ici](#).
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages
[Désabonnez-vous ici](#).
www.mapes-pdl.fr

Envoyé par
 sendinblue